

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



RAPPORT DE LA COMMISSION TEMPORAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS



Rapporteur : Jacques JANSON

**20^e session de l'AFE
3-8 mars 2014**

SOMMAIRE

**Liste des membres de la commission
temporaire** *Page 3*

**Rapport de Jacques Janson,
rapporteur de la commission
temporaire des Anciens Combattants** *Page 5*

COMMISSION TEMPORAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : **M. Alexandre LAURENT**

Rapporteur : **M. Jacques JANSON**

Vice-président : **M. Louis SARRAZIN**

M. BAHSOUN Hassan

Mme BOUGEON-MAASSEN Francine

M. CHAPAT Claude

M. CHAUSSEMY Michel

M. d'AGESCY Gilles

**Mme d'ANGLEMONT de TASSIGNY
Marie-Françoise**

M. DARRASON Olivier

M. DONET Jean

Mme FOUQUES-WEISS Nadine

M. GARCIA Bernard

Mme GARRIAUD-MAYLAM Joëlle

M. GIRAULT Pierre

M. GRANIER Daniel

M. GRUNEWALD Jacquot

M. HASNAOUI Fwad

Mme JADOT Claire-Marie

M. JAMIN Marc

M. KAUB Marceau

M. LANGLET Jean-Marie

M. LAUGEL Marcel

M. LUBRINA François

M. MAC COLL John

M. NAEDER Alain

M. OLIVIERO Pierre

Mme SAUVAGE Brigitte

M. SAVERY Guy

M. SHANKAR Vajoumouny

M. TIROU Ramatchandirane

M. WILDENSTEIN Guy

Invité permanent :

M. BEAUCHESNE Jean-Pierre

**Administrateur de la Commission :
M. ZEISSER Valentin**



L'ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER



COMMISSION TEMPORAIRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS

20^e SESSION PLENIERE

MARS 2014

PROGRAMME DE LA COMMISSION SOUS LA PRESIDENCE DE M. LOUIS SARRAZIN

DATE	HORAIRES	THEMES	INVITES
LUNDI 3 MARS	9h30	Ouverture des travaux par le Président	
MATIN	9h45	Exposé sur l'historique de la Première guerre mondiale : implication du Kaiser de l'empire austro-hongrois et de l'Angleterre dans cette guerre et les raisons familiales du déclenchement de cette dernière. Discussion autour de la question des responsabilités de la guerre sur lesquelles le débat est relancé par des publications récentes (Margaret MacMillan et Christopher Clark).	<i>M. Robert FRANK, historien</i> <i>Membre du conseil scientifique de la Mission du Centenaire 14-18</i> <i>Professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne</i>
MERCREDI 5 MARS	09h00	Rédaction des vœux, motions et résolutions	
MATIN		Bilan des travaux de la commission et recommandations à la future AFE sur les chantiers restant à mener.	<i>Intervention de M. Jacques JANSON, rapporteur de la commission</i>

« *Chaque homme dans sa nuit s'en va vers sa lumière.* » (Victor Hugo)

Cher collègues,

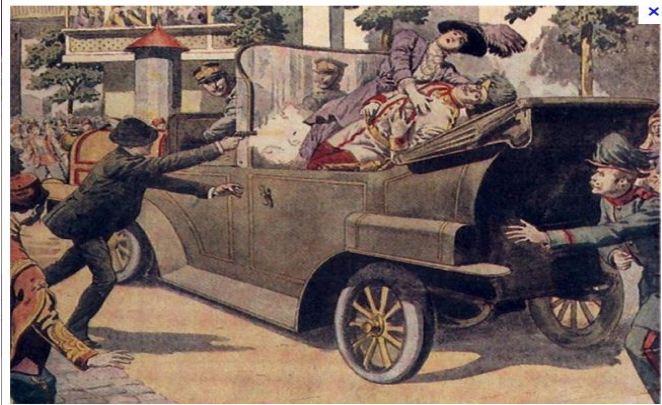
La Grande illusion... La « der des ders » de la commission des Anciens Combattants évoque pour moi *la Grande Illusion* et plus précisément un dialogue entre Pierre Fresnay, alias le capitaine de Boëldieu, et Jean Gabin, alias le lieutenant Maréchal. Maréchal, qui va tenter de s'évader au péril de sa vie, cède un instant à l'émotion en déclarant : « Je ne sais pas quoi dire. » Et, Boëldieu, plus vrai que nature, dans son rôle d'aristocrate distant, lui répond : « Alors, ne dites rien. » N'étant ni Boëldieu ni Maréchal, et la vérité se constituant souvent entre deux exagérations, je veux vous remercier des dix-sept années que j'ai partagées avec vous. Dans chaque groupe, j'ai noué des liens d'amitié ; des liens que j'entends conserver à travers ma vie de nomade, à Ottawa, dans mon Médoc natal, appellation d'origine contrôlée, et en Californie. Et en tant que « citoyen du monde », comme mon « pays », Montaigne, je souhaite aller au-delà des 26 pays que j'ai déjà visités, principalement avec des ministres canadiens.

Point d'orgue de notre dernière réunion de la commission des Anciens Combattants – celle-ci, tel le phénix renaîtra-t-elle de ses cendres ? *It will be up to you*, comme on dit à Ottawa. L'audition d'un grand historien, monsieur Robert Frank, professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du conseil scientifique de la Mission du Centenaire 14-18, nous a permis de comprendre l'analogie entre 1914 et la situation qui prévaut aujourd'hui, en Ukraine. Cette analogie ne vaut, comme toute analogie, que jusqu'à un certain point.

L'intérêt des membres de notre commission pour l'exposé du professeur Robert Frank a pu se mesurer à l'aune du feu nourri de questions qui suivirent son intervention.

* * *

EXPOSE DU PROFESSEUR ROBERT FRANK



Attentat de Sarajevo

La principale différence entre la situation qui prévalait entre 1914 et 2014, en Ukraine, est, qu'il y a un siècle les protagonistes ignoraient les conséquences de l'escalade qui allait aboutir à un conflit mondial qui se solderait par 19 millions de morts, dont 9,7 millions de victimes militaires.

Le professeur Frank a démontré que personne ne voulait d'une guerre générale. Et pourtant, allait se mettre en place un engrenage, un point de non-retour, entre le 28 juin 1914, jour de l'attentat de Sarajevo, et le 4 août 1914, date, d'une part, de l'invasion allemande de la Belgique, et d'autre part, de la déclaration de guerre du Royaume-Uni à l'Allemagne (cf. : la chronologie ci-jointe). Robert Frank s'est attaché à souligner le rôle initial de l'Autriche-Hongrie et le rôle subséquent du Royaume-Uni.

Face à un tel désastre, le professeur Robert Frank s'est interrogé sur un point crucial et récurrent depuis 1914, à savoir qui est responsable et comment se répartissent les responsabilités.

La vision des responsabilités ne doit pas être manichéenne, même si la Serbie, par ses désirs hégémoniques, était allée à l'encontre du code de bonne conduite entre les grandes puissances, voulant justement interdire à leurs partenaires et adversaires potentiels toute velléité d'hégémonie.

Etonnamment, les liens familiaux entre les dynasties régnantes – la reine Victoria était en quelque sorte la grand-mère de l'Europe – ne pesèrent pas lourd, chaque monarque prenant fait et cause pour son peuple, en se servant de sa politique étrangère pour faire contrepoids à sa politique intérieure.

* * *

Chronologie des événements à l'origine de la Première Guerre mondiale

- 28 juin 1914 : attentat de Sarajevo
- 5-6 juillet (entretiens de Potsdam) : « plein appui » du gouvernement allemand à l'Autriche-Hongrie
- 20-23 juillet Poincaré et Viviani à Saint-Pétersbourg entre le 20 et le 23 juillet : promettent « d'exécuter les obligations de l'alliance » (retour en France le 29 juillet)

- 23 juillet : ultimatum autrichien à la Serbie
- 25 juillet : acceptation partielle de la Serbie (pas la participation de fonctionnaires autrichiens à l'enquête)
- 28 juillet : l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie
- 29 juillet : mobilisation partielle de la Russie (contre l'Autriche-Hongrie ; l'Allemagne annonce sa mobilisation si la Russie continue la sienne)
- 30 juillet : la Russie décide la mobilisation générale ; mobilisation générale de l'Autriche-Hongrie
- 31 juillet : ultimatum allemand à la Russie, mais aussi à la France, exigeant sa neutralité ; assassinat de Jaurès
- 1er août : la France annonce la mobilisation générale pour le lendemain ; l'Allemagne décide la mobilisation générale et déclare la guerre à la Russie
- 2 août : entrée des troupes allemandes au Luxembourg et ultimatum allemand à la Belgique
- 3 août : l'Allemagne déclare la guerre à la France
- 4 août : invasion allemande de la Belgique ; le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne

BILAN DE LA COMMISSION TEMPORAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS (2009-2014), par Jacques Janson, rapporteur de la commission des Anciens Combattants

Connaissances techniques liées aux problèmes des anciens combattants et volonté réelle de travailler ensemble, indépendamment des sensibilités politiques de chacun, ont permis aux membres de la commission des Anciens Combattants d'obtenir de grandes avancées pour le monde combattant. Par leurs vœux et résolutions, par leur ténacité, ils ont parfois inspiré les politiques.

Ainsi, modestement mais avec détermination, les membres de la commission ont contribué à l'avènement de **la loi portant sur la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie** promulguée au *Journal officiel* le 18 octobre 1999. Cette loi fut ressentie comme un hommage attendu et mérité pour tous les combattants, portant paradoxalement en elle un espoir pour l'avenir et le rapprochement avec l'Algérie.

Français par le sang versé – À la suite d'un vœu adopté à l'unanimité par les membres de la commission des Anciens Combattants, Élisabeth Guigou, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, nous avait répondu qu'elle considérait comme légitime que les légionnaires blessés au service de la France puissent devenir français selon une procédure simplifiée. Ce fut la loi no 99 1141 du 29 décembre 1999. Cette loi s'est traduite par l'ajout d'un article 21-14-1 au *Code civil*.

Le **24 septembre 2008**, après vingt années au sein de la commission des Anciens Combattants, comme rapporteur, puis comme président, le commandant **Henry-Jean Loustau**, également président de la Fédération des Anciens Combattants résidant hors de France (la F.A.C.S.), décidait d'alléger le fardeau de ses responsabilités. **Alexandre Laurent** fut élu au poste de président de la Commission. Durant ces deux décennies, la commission des Anciens Combattants, dont l'histoire se confond avec celle du président Loustau, et plus largement avec celle de l'Assemblée des Français de l'étranger (auparavant le Conseil supérieur des Français de l'étranger) a obtenu successivement :

- le retour des corps des soldats français tombés et enterrés en Indochine ;
- deux augmentations de 2% chacune des retraites ou des pensions cristallisées des anciens combattants d'outre-mer ;
- l'amélioration des pensions d'invalidité ;
- la dé cristallisation totale de la retraite du combattant et des pensions d'invalidité des anciens combattants d'outre-mer ;**
- la régularisation des supplétifs algériens (*harkis*) réfugiés à l'étranger ;
- le retour des archives de la Croix-Rouge française d'Espagne durant la Seconde Guerre mondiale (1942-1945) à la direction des Archives militaires du fort de Vincennes.

Un échange fortuit à Bruxelles entre le ministre **Jean-Marie Bockel** et le président **Alexandre Laurent** allait changer les pratiques de la commission des Anciens Combattants, à partir de la 10e session de l'AFE, en mars 2009. Le ministre avait suggéré que notre commission proposât **des résolutions plutôt que des vœux**, lesquels sont souvent considérés par l'administration comme des « vœux pieux ». C'est à peu près ce que disait Talleyrand à savoir que « l'esprit sert à tout, mais qu'il ne mène à rien ». Ce conseil du ministre se traduisit immédiatement par une feuille de route thématique par quatre résolutions : édition par l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre (ONACVG) d'un opuscule informant les jeunes soldats de la paix des droits dont ils seraient bénéficiaires en cas d'accident ; une

demande d'alignement des conditions d'attribution de la carte du combattant pour les militaires participant aux opérations extérieures sur celles des anciens combattants d'Afrique du Nord ; que la période allant du 2 juillet 1962 au 2 juillet 1964 soit prise en compte pour l'attribution de la carte du combattant ; que la décrystallisation totale de la retraite du combattant et des pensions d'invalidité des anciens combattants d'outre-mer soit étendue en matière de retraite et de pension de réversibilité afférentes.

Lors de la session de **septembre 2009**, **Alexandre Laurent** et **Jacques Janson** furent respectivement réélus à l'unanimité président et rapporteur de la commission. Une première pour une commission temporaire : la création d'un poste honorifique de vice-président auquel fut élu **Louis Sarrazin**.

« Il y a des lieux où souffle l'esprit. » En **mars 2010**, la présence du général d'armée **Hervé Gobillard**, et de son adjoint, le général de gendarmerie **Alain Picard**, venus nous entretenir de l'avenir de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, en général, et de celui des sections de l'étranger, en particulier, après celle de **Geneviève de Galard**, l'héroïne de Diên Biên Phu, en fut l'illustration. Parmi les résolutions présentées lors de cette session, figure la résolution portant sur la **requalification** de l'appellation des militaires prisonniers du FLN et de l'ALN, **en prisonniers de guerre**. Cette résolution demandait aussi que ces derniers bénéficient des mêmes droits attribués aux prisonniers de guerre, en général. Elle s'inscrivait dans le prolongement de la requalification des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie, en guerre d'Algérie. A cet égard, il y a lieu de rappeler que les titulaires de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord (Algérie), laquelle fut octroyée jusqu'au 2 juillet 1964, puis de l'éphémère Médaille de la guerre d'Algérie, remplacée par la Médaille du **Titre de reconnaissance de la nation** (TRN), sont des ressortissants de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

En **septembre 2010**, le général d'armée **Bruno Cuche**, gouverneur des Invalides, retraça pour nous les Riches Heures des Invalides, avant de se pencher sur l'avenir de l'Institut des Invalides (INI), qui se matérialise à travers un projet de recherche depuis l'intégration du Centre d'études et de recherches sur l'appareillage des personnes handicapées, le 1er janvier 2010. En écho aux propos du gouverneur des Invalides, la commission a adopté une motion visant à la pérennité du Service de chirurgie de l'Institut national des Invalides, malgré le nombre réduit d'interventions annuelles, afin qu'il continue de délivrer des services de qualité à ses pensionnaires.

Le général **Robert Augier de Crémiers**, directeur du Service national, traita de l'évolution de la Journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD). Devant le nombre alarmant de suppressions de JAPD dans de nombreux consulats de par le monde, la commission a voté une résolution demandant aux consuls généraux de sensibiliser les jeunes recensés au titre de la JAPD aux possibilités offertes par les quelque 400 métiers exercés dans l'armée.

Aux ides de **mars 2011**, le nouveau président de la F.A.C.S., le général **Jean-Pierre Beauchesne**, successeur du commandant **Henry-Jean Loustau**, grand officier de la Légion d'honneur, décédé au mois de juillet 2010, fit son entrée au sein de la commission. C'est grâce à la F.A.C.S., qui est membre du comité de la Flamme, que les membres de l'Assemblée des Français de l'étranger ont le privilège de déposer chaque année une gerbe sous l'Arc de triomphe. Dans le même ordre d'idée, il fut proposé de fleurir également la plaque commémorative à la mémoire des Français de l'étranger morts au champ d'honneur ; plaque apposée aux Invalides, en septembre 2004, à l'initiative de notre collègue à l'AFE, **Joëlle**

Garriaud-Maylam, sénateur des Français établis hors de France. Seule invitée de notre commission, dont elle est une fidèle, de même que le préfet **Rémy Enfrun**, directeur général de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre, **Christel Augustin**, chef du département de la Solidarité à l'ONACVG.

La mémoire, ce « miroir où nous regardons les absents », selon **Joseph Joubert**, contemporain et ami de **Chateaubriand**, fut au coeur des travaux de la commission, en **septembre 2011**, puisque **Joseph Zimet**, du ministère de la Défense, fit un exposé sur la politique de mémoire dans un paysage en mutation, suivi de **Didier Béotis**, directeur de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie. À l'unanimité moins une voix, les membres de la commission ont voté une résolution en faveur d'une nouvelle dénomination de la commission temporaire des Anciens Combattants, à savoir la **commission temporaire de la Défense et des Anciens Combattants** ; résolution qui ne devait pas être suivie d'effet. Le général **Jean-Pierre Beauchesne**, président de la Fédération nationale des Anciens Combattants résidant hors de France, laquelle fut fondée à l'instigation du maréchal **Lyautey**, le 5 janvier 1927, fit un exposé magistral sur la F.A.C.S. **Alain Vidal**, de la sous-direction des Pensions au ministère de la Défense, définit les pensions militaires d'invalidité comme étant « le paiement d'une dette de reconnaissance de la Nation envers ceux qui ont lutté pour la défense de la patrie ou ont été victimes de cette lutte ».

Nombreux invités de marque en mars 2012 – **Marie-Claire Nossovitch**, directrice générale adjointe de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre, brossa une fresque partant des origines de l'Office à l'avenir et au devenir de celui-ci. Les droits à répartition des invalides de guerre et la constatation de l'aggravation de leur état de santé, l'utilisation des crédits du programme 1967, l'attribution de la carte des Anciens Combattants aux membres des Opérations extérieures (OPEX), de même qu'aux militaires français ayant participé à la guerre d'Algérie entre le 31 octobre 1954 et le 1er juillet 1964, ont complété sa présentation.

Renaud Bachy, directeur général de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, fit l'historique de ladite Agence et le point sur la situation des rapatriés d'Afrique du Nord, et notamment ceux d'Algérie. Avec **Jean-François Picheral**, ancien sénateur-maire d'Aix-en-Provence et administrateur de la **Fédération nationale André-Maginot**, nous avons plongé dans des temps plus anciens : ceux de nos grands parents. Parmi les textes soumis au vote de la commission, cette motion souhaitant que les obstacles administratifs concernant « le projet d'apposition d'une plaque commémorative sur les murs de l'Hôtel des Invalides, répondant au devoir de mémoire à l'égard des combattants luxembourgeois ayant combattu sous le drapeau français » soient enfin levés. Cette motion émanait de **Pierre Girault**, élu du Luxembourg.

En l'absence des directeurs de cabinet des deux ministres de tutelle des Anciens Combattants, **Christel Augustin**, chef du département de la Solidarité à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre, fut notre première invitée lors de la session de **septembre 2012**. Elle nous rendit compte de l'action sociale de l'Office en faveur des ressortissants de l'étranger et de Pondichéry, au cours de l'exercice 2011. Nos seconds invités furent le colonel **Pierre Geoffroy**, président de la Fondation Lyautey, et le vice-président de la Fondation, **Arnaud Tessier**. L'exposé du colonel **Geoffroy** sur la carrière du maréchal **Lyautey** au Maroc s'inscrivit dans le cadre de la mémoire coloniale et de l'armée d'Afrique. La politique mémoriale – et plus spécifiquement le devoir de mémoire – relève pleinement du mandat de la commission.

Mars 2013 –. Casoar et gants blancs pour une charge que l'on aurait voulue héroïque ou émules de Don Quichotte partant combattre les moulins à vent, les membres de la commission temporaire (la bien nommée) des Anciens combattants n'ont pas échappé au sentiment d'impuissance devant la destruction programmée de l'AFE telle que nous la connaissons.

Nous attendions une nouvelle fois le directeur de cabinet du ministre des Anciens Combattants, voire celui de la Défense. Ils ne vinrent pas, pris, semble-t-il, par l'élaboration d'un nouveau Livre blanc. Des hiérarques qui se défilent, et nous étions de la revue. Heureusement, restaient les représentants de la Société d'entraide des membres de **la médaille militaire** (SNEMM), représentée par **Jean-Paul Martin**, premier vice-président de la SNEMM, **Vincent Pietri**, directeur de la communication de ladite société, et **Yves Bardet**, leur chargé de mission. Ils firent pour nous l'historique de la médaille militaire, une décoration prestigieuse qui se porte, par ordre de préséance, après la Légion d'honneur et les insignes de Compagnons de la Libération, mais avant l'Ordre national du Mérite.

Devant les membres de notre commission, le général **Alain Lacapelle**, a évoqué en trois points le **Souvenir français**, dont il est le vice-président d'honneur, à savoir : l'historique de l'association ; les réalisations récentes et actuelles du Souvenir français dans l'Hexagone et à l'étranger, ainsi que la marche à suivre pour obtenir une aide du Souvenir français.

Parmi les actions menées par le Souvenir français au cours des années récentes, nous mentionnerons : la rénovation du cimetière (tirailleurs sénégalais) de **Saint-Louis du Sénégal** ; la restauration du monument de la Tour d'Auvergne, en **Haute Bavière** ; la restauration du monument aux morts des Français de l'Ouest morts pour leur patrie – le monument du Poilu, à **Saint-Boniface-Winnipeg**, et du monument aux morts français de **Saint-Claude**, au **Manitoba**, au **Canada** ; l'entretien de monuments, en **Suisse**, en **Australie**, en **Belgique**, en **Norvège** et au **Sri Lanka**.

Septembre 2013 –. Au cours des dernières sessions, le gouvernement nous a opposé comme fin de non-recevoir aux invitations de notre commission : la préparation du nouveau Livre blanc, puis l'indisponibilité du Ministre ou de son directeur de cabinet. Dans ce contexte, et à l'approche de la mort annoncée de notre commission, le président **Laurent** a eu recours à une valeur sûre, **Christel Augustin**, chef du département de la Solidarité à l'ONACVG.

Auprès de la commission des Anciens Combattants, le général **Paul Moreaux**, vice-président du comité de la Flamme, a repris le flambeau du général **Jean Combette**, qui nous avait entretenu par le passé dudit comité sous un éclairage différent. Le général **Moreaux** nous a décrit l'histoire mouvementée du soldat inconnu et il a fait pour nous l'historique de la Flamme des anciens combattants sous l'Arc de triomphe – flamme devenue celle de la Nation. Le général **Moreaux** a articulé sa présentation autour de trois thèmes : l'origine de la dépouille du soldat inconnu et les polémiques autour de son inhumation ; la naissance du symbole de la Flamme ainsi que la mise sur pied d'une institution et d'un cérémonial ; enfin le passage de relais, de témoin, des anciens combattants de la Première Guerre mondiale à ceux des jeunes générations.

Considérant le rôle joué par la commission temporaire des Anciens Combattants pendant une trentaine d'années en matière d'aide apportée aux anciens combattants et à leur famille ; que la France compte près de trois millions d'anciens combattants ; que 2014 marquera le centenaire du début de la Première Guerre mondiale ; qu'une majorité de compatriotes a un proche parent ancien combattant ; considérant que les Français de l'étranger, et notamment les anciens combattants et les réservistes, ont un rôle à jouer dans la transmission des valeurs de

citoyenneté ; considérant que nous devons garder mémoire des camps d'internement dans lesquels des Français et des étrangers qui avaient cherché refuge en France ont subi un sort cruel ; considérant enfin qu'à l'étranger, les anciens combattants français par leurs relations officielles et amicales avec les anciens combattants de leur pays de résidence, participent au maintien et au développement de l'influence française de façon appréciable et appréciée, **l'Assemblée des Français de l'étranger demande la création d'une commission de la Mémoire et des Anciens Combattants** dans la future Assemblée des Français de l'étranger, en remplacement de l'actuelle commission temporaire des Anciens Combattants. Cette résolution (AC/RES/13.09) fut adoptée à l'unanimité, en commission et en séance.

ANNEXE : Présentation détaillée de M. Robert Frank devant la commission

Le déclenchement de la guerre en 1914 : causes et responsabilités

Le débat sur les responsabilités de la Grande Guerre a commencé immédiatement, dès 1914. Et, cent ans après, il continue.

On sait qu'en 1919 les vainqueurs ont imposé à l'Allemagne vaincue l'article 231 du traité de Versailles (voir annexe 1) qui déclare qu'elle est responsable de la guerre et donc des dommages causés par celle-ci aux Alliés. Les Allemands ont dû signer le traité, mais ont d'emblée contesté cette affirmation qui justifiait le paiement des « réparations » (article 232 : voir annexe 1). Leur gouvernement a demandé à une commission d'historiens de démontrer, archives à l'appui, la non responsabilité de leur pays dans le déclenchement du conflit. La France fait de même et la commission française où l'historien Pierre Renouvin joue un grand rôle arrive à ses conclusions dans les années 1930 seulement (la grande crise économique a abouti à la liquidation des « réparations » en 1932). Elles sont relativement nuancées : la responsabilité la plus importante appartient certes aux empires centraux (Allemagne et Autriche-Hongrie), mais les autres puissances ont leur part aussi : la Russie est trop réactive et, ni la France ni le Royaume-Uni n'ont vraiment tenté d'enrayer le processus.

En 1961, un historien allemand, Fritz Fischer va plus loin (*Griff nach der Weltmacht : die Kriegszielpolitik des kaiserlichen Deutschland 1914-18*, Düsseldorf, Droste, 1961, traduit en français sous le titre *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale*, Paris, Éditions de Trévise, 1970) : en dépouillant les archives de son pays, il conclut à l'entière responsabilité de l'Allemagne.

Le livre récent de Christopher Clark, historien australien (*Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre, livre traduit en français, Flammarion, 2013*) fait au contraire de la Serbie, et donc de ses alliés, la Russie et la France, les principaux responsables de cette immense catastrophe.

Essayons d'y voir plus clair.

Le contexte et l'engrenage

Le contexte

La période qui court de 1815 à 1914 ne voit aucune grande guerre généralisée à l'Europe, ce qui contraste avec la période précédente (les guerres de la Révolution française et de Napoléon entre 1792 et 1815) et la période suivante (les deux guerres mondiales du premier XXe siècle). De 1815 à 1890, le « concert européen », institué au Congrès de Vienne qui remodèle l'ordre international après la défaite napoléonienne, c'est-à-dire une concertation continue entre les États pour veiller à l'équilibre entre les puissances (aucune ne doit être dominante sur le continent), a relativement bien fonctionné. C'est une période de paix relative, avec des guerres certes, mais ponctuelles et limitées (guerre d'indépendance de la Grèce contre l'empire ottoman et turc, 1821-1830 ; guerre de Crimée, 1854-1856 ; guerre d'indépendance de l'Italie, 1859-1860 ; guerre des Duchés, 1864 ; guerre austro-allemande, 1866 ; guerre franco-allemande, 1870-1871 qui aboutit à l'unité allemande ; guerre russo-turque, 1877-1878, qui permet l'indépendance de la Serbie et de la Bulgarie, sortant ainsi de

l'empire ottoman). Après sa victoire contre la France qui permet la construction d'un État allemand uni et l'annexion de l'Alsace-Lorraine, le chancelier Bismarck veille à cet équilibre des puissances et au bon fonctionnement du concert européen pour assurer la paix en Europe : grâce à la Triple Alliance signée en 1882 entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie et à une politique de rapprochement avec la Russie, il obtient l'isolement de la France, rendue ainsi incapable de prendre sa revanche sur 1871 ; ce risque de revanche française est à ses yeux la seule cause possible de guerre, et il est désormais bien peu probable grâce à ce « système bismarckien ». Mais Bismarck démissionne en 1890, faute de s'entendre avec le nouvel empereur Guillaume II, et ce dernier change de politique : d'une part, sa politique mondiale (Weltpolitik) et d'expansion coloniale heurte les intérêts de l'Angleterre ; d'autre part, il laisse la France sortir de son isolement grâce à la signature en 1892 d'un traité d'alliance avec la Russie, que l'Allemagne ne courtise plus désormais. Les Français améliorent leur dispositif en concluant l'Entente cordiale avec le Royaume-Uni en 1904 (ce n'est pas une alliance à proprement parler). Et, en 1907, Britanniques et Russes signent un accord.

Voici donc deux camps opposés – et ce système bipolaire met à mal le principe même de concert européen – entre lesquels la tension ne cesse de monter : la Triple Alliance et la Triple Entente. Chaque bloc a un maillon faible : l'Italie, dans la Triple Alliance, a un contentieux avec son allié autrichien (le Trentin, où la majorité de la population est italienne, est encore dans l'empire d'Autriche-Hongrie) et elle a fait comprendre à la France en 1902 qu'elle n'entrerait pas en guerre contre elle si les Français n'étaient pas les agresseurs ; le Royaume-Uni, dans la Triple Entente, n'a pas conclu de vraie alliance et n'entend donc pas secourir automatiquement ses partenaires s'ils sont entraînés dans un conflit, préférant, le moment venu, apprécier la situation selon ses intérêts.

Dans ce nouveau contexte post-bismarckien, les crises internationales se multiplient, augmentant les tensions entre les deux blocs :

- *La guerre russo-japonaise de 1904-1905 à propos de la domination sur la Mandchourie chinoise, se termine par la victoire du Japon.*
- *En 1905 et en 1911, lors des deux crises marocaines, la France et l'Allemagne se disputent le Maroc, la première obtenant gain de cause grâce à 'appui britannique.*
- *En 1908, l'Autriche-Hongrie annexe la Bosnie-Herzégovine (capitale : Sarajevo), prise sur l'empire ottoman. Certes, elle administrait déjà depuis trente ans ce territoire, mais cette annexion décidée unilatéralement rend furieux les Russes qui visent aussi une expansion dans les Balkans depuis leur défaite en Extrême-Orient.*
- *En 1912-1913, ont lieu deux guerres balkaniques. La première oppose en 1912 l'empire ottoman et la Ligue balkanique qui réunit des États ayant obtenu dans un passé plus ou moins récent leur indépendance par rapport à l'empire turc : la Grèce, la Serbie, le Monténégro et la Bulgarie). Cette coalition vient secourir la Macédoine révoltée contre la domination turque. Après leur victoire, les coalisés ne se mettent pas d'accord sur le partage de la Macédoine et la deuxième guerre balkanique en 1913 oppose, d'un côté, la Serbie, la Grèce, le Monténégro, rejoints par la Roumanie et l'empire ottoman, et de l'autre, la Bulgarie. Celle-ci, soutenue par l'Autriche-Hongrie, est battue, l'autre camp étant appuyé par la Russie.*

Ces crises sont graves, mais aucune n'a débouché sur une guerre générale. Que s'est-il donc passé en 1914 ?

L'engrenage

Le 28 juin 1914, l'archiduc héritier de l'empire d'Autriche-Hongrie, François-Ferdinand, en visite dans la nouvelle province annexée six ans plus tôt, est assassiné avec sa femme Sophie, par Gavrilo Prinzip, un Serbe de Bosnie, partisan de l'idée « yougoslave », c'est-à-dire de la création d'un yougoslave, réunissant les provinces slaves du sud de l'empire austro-hongrois, la Slovénie, la Croatie et la Bosnie, à la Serbie déjà indépendante. Cet événement déclenche un engrenage où le jeu des alliances paraît conduire inexorablement au conflit militaire généralisé.

L'Autriche-Hongrie, rendant la Serbie responsable de l'attentat, lance le 23 juillet à celle-ci un ultimatum, d'ailleurs en grande partie acceptée par les Serbes (sauf sur la venue de fonctionnaires autrichiens sur le territoire serbe pour faire l'enquête). Non satisfaite par la réponse, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet.

La Russie, se disant protectrice des Slaves et des orthodoxes (les Serbes sont slaves et orthodoxes) donne dès le début de la crise son soutien au gouvernement de Belgrade et mobilise partiellement le 29 juillet, le lendemain de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie.

L'Allemagne exprime son soutien à son allié austro-hongrois dès le début de l'affaire (5-6 juillet) et le 29 juillet menace de mobiliser à son tour si la Russie persiste dans son attitude.

La Russie répond le 30 juillet par la mobilisation générale, et l'Allemagne réplique le 31 juillet en lui lançant un ultimatum (c'est la guerre, si la mobilisation russe ne s'arrête pas) et en lançant aussi un ultimatum à la France, exigeant d'elle qu'elle ne prenne pas parti militairement pour son allié.

La réponse de la France le 1^{er} août est l'annonce de la mobilisation générale pour le lendemain.

L'Allemagne décide alors sa mobilisation générale et la déclaration de guerre à la Russie, ce même jour, 1^{er} août ; à la mobilisation effective des Français le 2 août, l'Allemagne répond par la déclaration de guerre à la France le 3 août et l'invasion de la Belgique le 4 août pour mettre en application le plan Schlieffen d'attaque de la France par le nord ;

Cette violation de la neutralité belge finit de persuader la Grande-Bretagne de ne pas laisser faire les Allemands : ce même jour, le 4 août, elle déclare la guerre à l'Allemagne.

Le jeu des alliances a été presque parfait : cinq grandes puissances sur six, de la Triple Alliance et de la Triple Entente, sont entrées dans l'engrenage ; seule l'Italie s'y refuse et elle n'entrera dans la guerre qu'en mai 1915, non point d'ailleurs du côté des empires centraux, mais du côté de l'Entente. Voir la chronologie de l'engrenage en annexe 2.

L'Autriche-Hongrie et le Royaume-Uni : le chaînon du début et le chaînon de la fin de l'engrenage

L'Autriche-Hongrie et l'empereur François-Joseph

Le rôle de Vienne est décisif. L'empereur François-Joseph n'aimait pas forcément son neveu, assassiné à Sarajevo, car l'archiduc héritier était trop réformiste à ses yeux, mais il est évidemment furieux contre cet attentat. Surtout, à ses yeux, l'idée yougoslave, défendue par la Serbie, présente un danger suprême pour son empire multinational, celui d'une dislocation assurée. Il veut donc profiter de l'événement pour régler définitivement son sort à la Serbie, espérant peut-être que la guerre resterait locale.

Le Royaume-Uni

Les Britanniques sont les plus réticents à entrer dans le conflit. Les milieux d'affaires en particulier, la *City*, y sont plutôt défavorables. La violation de la neutralité belge par les Allemands leur donne, à tous, la certitude de la volonté de l'Allemagne de dominer l'Europe. Une victoire du *Reich*, probable si la Grande-Bretagne ne le contre pas dès maintenant, le rendrait si fort qu'il pourrait facilement se tourner contre le Royaume-Uni et mettre en grand péril la sécurité des Îles Britanniques, ainsi que celle du *British Empire*.

Les liens familiaux et dynastiques ne jouent pas

George V, roi d'Angleterre, est le cousin germain du *Kaiser*, les deux ayant comme grand-mère commune, la reine Victoria. De plus, la famille royale britannique est d'ascendance allemande. Leur nom de famille est : Saxe-Cobourg-Gotha. Ces liens ne changent rien à l'affaire. Les temps ont changé : les opinions publiques comptent, ainsi que les identités nationales. Les dynasties, lorsqu'elles sont d'origine étrangère, font tout désormais pour se « nationaliser », pour incarner l'identité collective du pays où elles se sont enracinées. Pendant la Grande Guerre, la famille royale anglaise abandonnera d'ailleurs son nom allemand pour prendre celui de Windsor.

L'Allemagne, la Russie et la France, au milieu de l'engrenage

L'Allemagne

Fritz Fischer a démontré que l'état-major allemand redoute les programmes d'armements russes qui, dans un délai de trois ou quatre ans, feront de l'armée russe une armée difficile à vaincre. Les hauts responsables militaires donnent ainsi, depuis 1912, le conseil suivant à Guillaume II : si la guerre est vraiment inéluctable, il faudrait qu'elle n'ait pas lieu trop tard, avant que le rapport des forces ne tournent à l'avantage de la Russie. D'autre part si la guerre a lieu sur deux fronts, il faudra vaincre la France d'abord par une invasion brusque, venant non pas d'Alsace, mais par le nord, et que cette victoire soit obtenue avant la fin de la mobilisation de la Russie pour attaquer celle-ci ensuite. Ce ne sont que des conseils techniques qui ne préjugent pas de la décision politique. Mais ils la conditionnent toutefois.

Effectivement, dès le 5-6 juillet, à Potsdam, Guillaume II donne son appui complet à François-Joseph, laissant entendre que c'est le moment ou jamais pour l'Autriche de régler son sort à la Serbie. Il assure à Vienne le soutien complet de Berlin. L'Allemagne entend ainsi tester la volonté russe : l'appui allemand à l'Autriche peut faire reculer la Russie dans sa détermination et tant mieux ; si la Russie persiste, ce sera la guerre, et tant mieux aussi, car mieux vaut la guerre avec elle maintenant que dans trois ou quatre ans, un délai qui serait profitable au renforcement de l'armée russe.

Guillaume II, de caractère changeant, est déterminé au début juillet, puis semble faiblir dans les jours suivants, mais se résout à la fermeté à la fin du mois. Il espère une guerre locale ou régionale contre la Russie, mais accepte le risque de guerre générale. Sans doute croit-il à la neutralité britannique.

La Russie

Comme l'Autriche, elle veut aller jusqu'au bout. Elle aussi joue un grand rôle dans la montée des extrêmes. Elle est humiliée par sa défaite de 1905 contre le Japon, par son incapacité à empêcher l'annexion de la Bosnie par Vienne en 1908. Le panslavisme d'une part, la peur de perdre son crédit auprès des autres Slaves d'autre part, persuadent la Russie de rester ferme face à l'Autriche qui veut la destruction de l'État serbe. La révolution de 1905 a échoué mais a mis le tsarisme en péril. La guerre peut refaire l'unité nationale autour du régime tsariste et éloigner tout nouveau risque révolutionnaire. Ce raisonnement s'est évidemment avéré complètement faux, du fait des défaites militaires.

La France

Elle a pris moins d'initiatives que les trois empires. Mais elle aussi a accepté le risque de guerre. Elle donne dès la visite de Poincaré à Saint-Pétersbourg (2à-23 juillet) l'assurance qu'elle honorera ses engagements. Cela ne veut pas dire qu'elle a encouragé la Russie à la fermeté. Elle a même désapprouvé le passage de la mobilisation partielle de la Russie (contre la seule Autriche-Hongrie) à la mobilisation générale (contre l'Autriche et l'Allemagne). Mais, les Français aussi craignent que, s'ils ne rentrent pas dans la mêlée, la victoire austro-allemande contre la Russie sera sûre et que l'Allemagne ainsi renforcée ne fera ensuite qu'une bouchée de la France isolée.

Le débat entre historiens

Fritz Fischer

Le livre de Fritz Fischer de 1961 avait l'avantage de montrer le poids de l'état-major dans les décisions de Guillaume II, ainsi que le lien entre la perception du temps, la peur allemande de la Russie et l'importance des plans stratégiques. Il exagère plusieurs dimensions cependant. S'il y a volonté d'expansion chez le *Kaiser*, ce n'est pas forcément par la guerre généralisée. Guillaume II n'est pas Hitler. Il a accepté de prendre des risques calculés, mais la guerre n'est pas au cœur de son idéologie comme elle le sera dans le nazisme. D'autre part, à ses yeux le plan de domination de l'Europe élaboré en septembre 1914 par le chancelier Bethmann-Hollweg serait aux yeux de Fischer la preuve de la volonté de guerre du *Reich*. C'est confondre des « buts de guerre » avec les causes d'une guerre. Ce plan est décidé une fois les hostilités déclarées, une fois que la

mort de ses compatriotes est à l'ordre du jour. Avant le début du conflit, il n'est pas dit que les décideurs soient résolus à l'idée que des Allemands meurent pour ce plan. Le risque de guerre, en revanche, est accepté par le *Kaiser* parce qu'il juge que la guerre est inéluctable, et que si elle se fait plus tard, le risque de mort sera plus massif pour sa population du fait de la future supériorité russe, et plus grand aussi sera le risque de défaite et de ruine de l'Allemagne.

Christopher Clark

Le livre de Christopher Clark montre très bien que chaque puissance avance comme un somnambule dans cet engrenage. Tout le monde croit que la guerre est inévitable (une vraie psychose de guerre) et qu'il vaut mieux y entrer pour faire gagner son camp, plutôt que de ne pas honorer ses engagements et d'être isolé, tout nu, devant le camp adverse, vainqueur des alliés que l'on n'aurait pas aidés. La critique que l'on peut faire du livre de Clark, c'est sa volonté de diminuer la responsabilité autrichienne et allemande en insistant sur la responsabilité de la Serbie. Fait significatif : son ouvrage est un *best seller* en Allemagne, puisqu'il disculpe largement ce pays. Lorsqu'il accuse le nationalisme des Serbes, leur rêve de Grande Serbie à travers l'idée yougoslave, ainsi que leur agressivité pour arriver à leurs fins, il assimile ceux de 1914 à ceux de 1995 lors du massacre de Srebrenica. Cet amalgame d'époques différentes conduit à des anachronismes qui manquent de rigueur historique. Il n'y a pas d'identité nationale éternelle, non changeante, gravée dans le marbre qui ferait des Serbes une nation fondamentalement agressive, responsable du grand cataclysme de 1914. De plus, les grandes puissances pèsent davantage dans les décisions qu'un petit État.

Conclusion

Chacune des grandes puissances a une part de responsabilités. Y compris la Grande-Bretagne, même si elle en a moins que les autres : elle aurait pu signaler plus tôt qu'elle serait dans le camp de la France et de la Russie si les empires centraux persistaient. Et cela aurait pu faire hésiter Guillaume II.

Au fond, les analyses de Pierre Renouvin, formulées entre les deux guerres, tiennent encore la route. Les responsabilités sont partagées, mais inégalement.

Elles sont partagées dans la mesure où chaque grande puissance a accepté le risque de guerre générale, comme un pis aller par rapport à l'isolement face aux futurs vainqueurs. L'engrenage n'est pas seulement diplomatique : des alliances ne sont pas forcément honorées et l'histoire est un cimetière de promesses non tenues. La question est donc plutôt : pourquoi les alliances ont-elles été respectées ? Une puissance, d'ailleurs, l'Italie, s'est désolidarisée de ses alliés : pourquoi les autres n'en ont pas fait autant ? À cause de la peur de cet isolement fatal pour la sécurité de l'avenir. C'est donc un engrenage de peurs et de risques calculés qui a donné corps à l'engrenage des alliances.

Ces responsabilités sont inégales cependant, parce que les empires les plus fragiles, l'Autriche et la Russie, sont les plus déterminés, car leurs responsables croient à tort que la guerre peut leur éviter la dislocation. La réalité de leurs défaites respectives en 1917 et en 1918 a montré le contraire. Elles sont inégales aussi, parce que l'Allemagne a fait

un pari sur le temps : elle ne veut pas forcément la guerre générale mais, si celle-ci doit arriver, il faut en accepter le risque et saisir le moment le plus favorable.

Et les opinions ? On a souvent insisté sur l'essor des chauvinismes et des nationalismes depuis la fin du XIXe siècle, essor qui aurait empoisonné les relations internationales. Ce n'est pas faux. Mais, il convient d'ajouter un contrepoint : si ces nationalismes se renforcent, à droite surtout, mais pas seulement, ils déclenchent la réaction contraire : le pacifisme, à gauche surtout, mais pas seulement, croît parallèlement aux nationalismes. Il semble même prendre le pas en 1914 car, cette année-là, aux élections en France et en Allemagne, le parti socialiste et le parti social-démocrate, partisans de la paix, gagnent la première place respectivement à la Chambre des députés et au *Reichstag*. Une fois la guerre déclarée, ces deux partis se rallient à la guerre par patriotisme. Le patriotisme, ce n'est pas le nationalisme, même si ces deux termes sont souvent confondus. C'est Romain Gary qui, plus tard, dans son roman *Éducation européenne*, publié en 1946, formule le mieux la différence : le premier est « l'amour des siens », le second est « la haine des autres ». C'est plus par amour des siens et par peur pour les siens, que les Européens sont partis en guerre. Bien plus que par haine des autres. Non dans l'enthousiasme, mais comme l'écrit Jean-Jacques Becker, avec une « résolution tranquille ». Chacun est persuadé – là est le drame – qu'il est dans son bon droit. Les Autrichiens et les Russes pensent défendre leur existence d'empire ; les Allemands se sentent assiégés par la France et la Russie, et pour briser cet étau, pourquoi ne pas prendre le risque d'une guerre préventive, même si on ne la programme pas. La France et la Grande-Bretagne entendent mettre fin à l'agression allemande, si bien illustrée par la violation de la neutralité belge. De plus, tous croient à une guerre courte, grâce aux plans stratégiques offensifs (qu'il faut mettre en branle très vite, ce qui accélère l'engrenage) : elle sera finie à la Noël 1914. Dans tout ce système de risques calculés, personne ne pouvait imaginer qu'elle durerait plus de quatre ans et qu'elle ferait une dizaine de millions de morts.

La leçon de 1914 a été tirée, mais la leçon elle-même comporte un risque. D'un côté, il convient de veiller à ne pas se laisser entraîner dans un tel engrenage de mort massive. Mais, d'un autre côté, sous prétexte de ne pas mettre le doigt dans l'engrenage, il n'est pas bon non plus de laisser faire un Hitler, ce qui a été le cas de 1933 à 1939, en 1938, en particulier lors de la conférence de Munich. Et ce qui n'a pas empêché la guerre, au contraire, une guerre plus sanglante, car engagée massivement contre lui, trop tard. Assurément, les marges de manœuvre au XXe siècle et au début du XXIe siècle sont bien étroites.

Annexe 1

Traité de Versailles (28 juin 1919)

Article 231. Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne le reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

Article 232. Les gouvernements (...) exigent (...), et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des (...) alliés (...) et à ses biens.

Annexe 2

L'engrenage : chronologie

- 28 juin 1914 : attentat de Sarajevo
- 5-6 juillet (entretiens de Potsdam) : « plein appui » du gouvernement allemand à l'Autriche-Hongrie
- 20-23 juillet : Poincaré et Viviani à Saint-Pétersbourg ; ils promettent « d'exécuter les obligations de l'alliance » (retour en France le 29 juillet)
- 23 juillet : ultimatum autrichien à la Serbie
- 25 juillet : acceptation partielle de la Serbie (pas la participation de fonctionnaires autrichiens à l'enquête)
- 28 juillet : l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie
- 29 juillet : mobilisation partielle de la Russie (contre l'Autriche-Hongrie ; l'Allemagne annonce sa mobilisation si la Russie continue la sienne)
- 30 juillet : la Russie décide la mobilisation générale ; mobilisation générale de l'Autriche-Hongrie
- 31 juillet : ultimatum allemand à la Russie, mais aussi à la France, exigeant sa neutralité ; assassinat de Jaurès
- 1^{er} août : la France annonce la mobilisation générale pour le lendemain ; l'Allemagne décide la mobilisation générale et déclare la guerre à la Russie
- 2 août : entrée des troupes allemandes au Luxembourg et ultimatum allemand à la Belgique
- 3 août : l'Allemagne déclare la guerre à la France
- 4 août : invasion allemande de la Belgique ; le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne